

ATTENTION DÉPLACEMENT DES VÉHICULES

Dans le contexte de la pandémie de Covid-19, nous mettons en place des pistes cyclables temporaires le long de certains axes de métro afin de permettre de dé-saturer le réseau de transport en commun en facilitant les déplacements des cyclistes.

Afin de mettre en place le linéaire cyclable le long de la ligne  nous devons utiliser cette bande de stationnement.

Les opérations de déplacements de véhicules et de pose des barrières auront lieu dans les prochains jours. Les dates sont précisées sur les panneaux d'interdiction de stationner installés à proximité.

Merci de garer votre véhicule sur une autre voie.

Nous ferons au mieux pour le stationner à proximité.
Pour retrouver son emplacement, vous pouvez consulter

<https://teleservices.paris.fr/fourrieres/>

Merci de votre compréhension.

Plus d'infos sur paris.fr et au 3975* *SERVICE GRATUIT + LE PRIX NORMAL DE L'APPEL